

Lutte contre le tribalisme : un impératif pour le développement de la RDC

par Papy Bubu Kangunza, Garry Makukila Kihosambuta & Herman Mulopo Pemba

Résumé

La République Démocratique du Congo, 62ans après son indépendance en 1960 connaît au cours de son processus historique beaucoup de difficultés pour son développement. Au nombre de celles-ci figurent la corruption, l'injustice, le tribalisme. Ces maux et tant d'autres encore constituent le lot des problèmes qui ont plongé l'Etat congolais dans l'incapacité d'assumer ses fonctions régaliennes remettant ainsi en cause le constitutionnalisme qui le fonde.

Dans l'exercice de l'Etat, le tribalisme est une bombe destructrice à la stabilité de l'Etat et du tissu socio-économique du pays. Dans ce sens qu'il ouvre la voie à des luttes incessantes et stériles qui étouffent aussi bien l'esprit, les énergies, la cohésion qui pourtant sont des éléments important pour le pays. A y regarder de près, il ne s'agit pas d'une simple pratique, mais plutôt d'une culture du nivellement par le bas érigée dans cette étude en théorie explicative de la quotidienneté vécue à travers la RDC.

Ainsi, la lutte contre le tribalisme est inévitable. Entant que chercheurs, nous ne pouvons pas garder silence au risque de trahir notre rôle à savoir : éclairer la société. Ce qui requiert un regard pointillé de tout intellectuel sur les questions importantes du fonctionnement de la République.

Mots-clés : Tribalisme, développement, Néo-colonialisme, lutte, RDC.

Introduction

La préoccupation des peuples sur les problèmes de développement est assez vieille car liée à l'aspiration de chacun de tendre vers une existence meilleure. De l'antiquité comme aujourd'hui, en occident comme en Afrique, la population a toujours aspiré au mieux-être (Mukaba, 2012, p. 2). La RD Congo est concernée par cette problématique au regard de sa situation sociale, économique et politique fort inquiétante. Cependant un paradoxe de l'histoire semble se cristalliser car malgré son aspiration au mieux être, l'Afrique en général et surtout la RD Congo s'enlise de plus en plus dans le sous-développement.

Enlissement parce que comme le corps humain, la société congolaise souffre de plusieurs pathologies dans le processus de son émergence. Parmi lesquelles nous citons : la corruption, la gestion prédatrice de l'Etat, les pillages, le népotisme, les détournements, le tribalisme, les conflits intestins, etc.

Dans le cadre de ce travail, c'est le tribalisme qui fait l'objet de notre analyse.

En effet, de nos jours, aucun pays africain n'échappe au tribalisme. La tribu qui est une étiquette constitue à la fois une richesse et un fléau. Elle est une richesse puisque génératrice d'une diversité culturelle mais hélas, cette richesse s'éteint aussitôt que surgit le tribalisme entendu comme négation de l'unité nationale. Par contre elle est un fléau parce qu'elle est à la base des conflits et du sous-développement de beaucoup de pays du tiers-monde. Il faut absolument lutter contre ce fléau pour assurer l'unité, la démocratie et le développement de la RDC ; c'est pourquoi en RDC, la

condamnation du tribalisme a été et reste sans équivoque. « Tribu oui, tribalisme non ».

A la lumière de ce qui précède, cette étude se préoccupe de savoir d'abord quels sont les facteurs conflictogènes à la base du tribalisme ? Ensuite, quels sont les principaux obstacles qui s'érigent à la lutte contre le tribalisme en RDC ?

Réagissant à ce double questionnement, nous disons que quatre facteurs peuvent être évoqués pour expliquer le caractère conflictogène du tribalisme en RDC ; il s'agit du découpage arbitraire des frontières africaines par les grandes puissances, la mise ensemble des portions des tribus, la tribu comme tremplin pour l'ascension politique et enfin la tribu comme phénomène télécommandé. Quant aux principaux obstacles, qui s'érigent à la lutte contre le tribalisme, il y a la multiplicité des tribus, les néo-colonialismes, l'impérialisme ainsi que le sous-développement.

Hormis l'introduction et la conclusion, l'ossature de cette étude s'articule autour de quatre points :

- Les facteurs conflictogènes à la base du tribalisme ;
- Formes et manifestations du tribalisme ;
- Les méfaits du tribalisme ;
- Les principaux obstacles à la lutte contre le tribalisme.

1. Les facteurs conflictogènes du tribalisme

Sous cet intitulé, quatre facteurs peuvent être évoqués pour expliquer les différents facteurs conflictogènes à la base du tribalisme.

1.1. Le découpage arbitraire des frontières africaines

En rapport avec les tracés des frontières, il faut noter que celles-ci n'ont obéi à aucune logique historique ou culturelle, ni

même économique, allant jusqu'à séparer les communautés homogènes dans plusieurs entités administratives ou étatiques différentes ou à ressembler dans un même Etat les communautés homogènes et parfois antagonistes.

Ces frontières révèlent aujourd'hui toute la complexité car aux limites officielles reconnues se superposent des limites virtuelles et des limites potentielles quand elles ne constituent pas des bases de conflits entre Etats-voisins. Il faut cependant savoir que, tous les mouvements qui ont tenté de mettre en cause les frontières coloniales ont été anéantis par les grandes puissances, « c'est le cas de la sécession Katangaise en RDC, du mouvement sécessionniste de l'enclave de Cabinda en Angola, du mouvement sécessionniste de Casamance au Sénégal, de la sécession biafraise au Nigéria, de la guerre civile en Guinée Bissau pour ne citer que ceux-là. » (Kimpiana, 1998, p. 26)

Il a aussi été relevé le paradoxe que « sur le plan culturel, les différentes ethnies ont plus de facteurs qui les unissent que ceux qui les divisent,... Elles appartiennent toutes aux cultures et civilisations négro-africaines qui possèdent des dénominateurs communs » (Mwabila, 2010). C'est dans ce contexte que s'explique notamment la farouche opposition de l'ensemble des populations congolaises à toute velléité de partition de leur pays face aux différentes agressions qui se vissent dans ce pays.

1.2. La création des entités dites nationales

Le colon n'a pas seulement scindé les tribus mais en créant des entités dites nationales, il a mis ensemble des portions des tribus. Cette unité créée de toutes pièces sera très fragile lorsque surviendront les indépendances. L'usage du fouet et l'expérience d'un siècle de cohabitation n'ont pas pu effacer les antagonismes, la fierté d'auto détermination et d'identité tribale. Il faut noter sur ce

point que l'intégration se fait par la force et dès que cette force est finie tout le monde reprend son identité d'antan.

Ainsi, les indépendances seront une autre occasion pour la reconstruction de son apparence propre, de son ancienne organisation. Voilà comment s'explique la résistance aiguë à vivre avec les autres tribus, Certes durant la période coloniale des mouvements séparatistes ont existé mais, selon le colon, grâce à ces méthodes énergiques c'est-à-dire coercitive, a repoussé avec sévérité ces mouvements. Mais après des indépendances, la réconciliation nationale était la méthode appropriée pour garantir l'entente. Les responsables qui sont issus eux-mêmes de ces tribus doivent faire preuve de beaucoup de maturité et culture politique et se montrer neutre pour lutter contre le tribalisme.

Voilà pourquoi, tout au début des indépendances, la lutte tribale a été en opposition ouverte entre chefs ou leaders tribaux siégeant au sein d'un même gouvernement national ou d'un même parlement.

1.3. L'ascension politique

Dans un pays où l'ascension politique n'est possible que pour ceux qui représentent une fraction de la population, la tribu devait constituer un tremplin pour l'ascension politique. Le candidat à un poste politique devait passer par la tribu pour assurer sa carrière. Dans certaines provinces des individus sont morts pour avoir défendu un leader tribal lequel en réalité ne défendra aucun intérêt tribal effectif lorsque son ascension politique sera assurée. L'exemple le plus criant est celui de la campagne électorale de 2018 ou on a enregistré des violences ethniques de grande ampleur éclaté à Yumbi dans la province du Mai-Ndombe faisant au moins plus de 150 morts. Yumbi est l'une de trois régions où les élections ont été reportées pour le mois de mars 2019. Et le leader politique à la base de ces affrontements communautaires se trouve être Gentini Ngobila Mbaka.

1.4. Le tribalisme comme phénomène télécommandé

Les problèmes du tribalisme ne sont pas seulement d'origine interne. Ils sont parfois ou souvent un phénomène télécommandé. En effet, un pays à situation stratégique comme la RDC voit ses richesses continuellement convoitées par des grandes puissances ainsi que d'autres qui n'ont pas pu avoir le privilège de le coloniser. Dès lors, la pénétration dans ce pays reste difficile. Les rebellions, les guerres de sécessions ont créé une sorte de diaspora politiques des mouvements séparatistes qui ont souvent été alimentées par l'extérieurs. (Mukaba, 2014)

L'adage « Diviser pour mieux régner » a souvent été d'application. Et lorsque les classes sociales au sens strict du terme n'existent pas, la tribu reste le point de percée étrangère en vue de la désunion.

Les colons pour diviser les congolais passaient par l'intoxication. Aux gens de Bandundu par exemple ils leurs disaient qu'ils étaient très intelligents par rapport aux autres, par conséquent ne pouvaient pas être dirigé par les autres. Le même discours était tenu aux Katangais qu'on ventait comme étant les plus riches et ceux de l'Equateur comme les plus forts, etc.

La rébellion muletiste, la guerre de l'AFDL au Congo, la guerre à l'Est du Congo, sont bien des actions de séparation, décidées à partir de l'extérieur.

2. Formes et manifestations du tribalisme

2.1. Formes du tribalisme

Le tribalisme peut être analysé sous trois formes, à savoir : le tribalisme de diabolisation, le tribalisme angélique ainsi que le

tribalisme de stigmatisation et d'essentialisation (Mbiye, 2021, p. 145).

2.1.1. Le tribalisme de diabolisation

Le tribalisme de diabolisation est direct et franc, affichant fièrement le rejet, le mépris et la diabolisation des autres tribus. Nous sommes familiers des propos du genre :

- Moi, je n'aime pas les Baluba ;
- Je déteste les Bakongo ;
- Entre un Muluba et un serpent, tue le Muluba et laisse le serpent.

Il s'agit ici de l'exclusion sans jugement ni appréciation personnelle de tout individu appartenant à une autre tribu. Le tribalisme de diabolisation va dans le même sens que la catégorisation, laquelle a tendance à percevoir les autres à travers leur catégorie d'appartenance et à leur attribuer des caractéristiques associées à cette catégorie. Ainsi, lorsqu'on rencontre une personne d'une autre tribu que l'on ne connaît pas, on la percevra comme porteuse des traits stéréotypés associés à cette tribu et on accentuera les traits qui, dans les représentations sociales, la différencient de celui qui la juge (Mbiye, 2021, p.147).

2.1.2. Le tribalisme angélique

Il est fait d'apitoiement sur le sort des autres. On cache son tribalisme, son rejet des autres tribus derrière des formules apparemment positives du genre :

- Tu n'es pas comme les autres Bakongo, Baluba, Bamongo ;
- J'aime les Baluba, d'ailleurs mon épouse est Muluba ;
- J'apprécie les Bakongo, mon chauffeur est Mukongo, etc.

Ici, c'est une façon de se dédouaner du tribalisme pour se donner de bonnes intentions alors qu'on enfonce l'autre par une complaisance coupable et infantilisante.

2.1.3. Le tribalisme de stigmatisation

Cette forme de tribalisme attribue des caractéristiques propres à une tribu. Il s'agit de caractéristiques comportementales, lesquelles seraient, selon Mbiye Lumbala, congénitales, immuables comme les caractéristiques physiques. On les retrouverait à l'identique chez les originaires d'une tribu, malgré leur niveau d'études, leur religion, leur éducation. Ces comportements seraient inscrits dans les gènes, dans le sang, et se transmettraient de façon héréditaire, alors que la transmission de la culture n'est pas génétique, mais se fait par apprentissage.

Exemples :

- Les Baluba sont des vantards ;
- Les Bakongo sont des traîtres ;
- Les Mongo sont des voleurs ; etc.

Comme on peut le constater, l'esprit tribal rétrécit le raisonnement et son action est nocive, tant pour ceux chez qui il prend corps que pour ceux qui en subissent les conséquences.

2.2. Les manifestations du tribalisme

Après avoir posé la base contextuelle de la société congolaise, une analyse des manifestations concrètes du tribalisme s'avère nécessaire. Pour être plus complète, cette analyse tient compte des diverses attitudes et comportements qui contribuent à la destruction de la société congolaise.

En effet, le tribalisme, tel que matérialisé par le tribaliste, se manifeste sous différentes formes, dont voici les principales :

- 1 Le tribaliste exagère et vante sans cesse les qualités, les mérites et les bonnes actions des gens de sa tribu, alors qu'il méconnaît et essaie même d'étouffer leurs défauts. A l'égard des gens des autres tribus : c'est exactement l'attitude inverse : on les accuse facilement de tout ; leurs défauts ou leurs erreurs sont grossis démesurément et parfois inventés ; on les méprise, on les sous-estime...
- 2 Le tribaliste pratique le libéralisme et le favoritisme envers les membres de sa tribu. Il les laisse faire et dire tout ce qu'ils veulent, même ce qui est interdit par la loi, les statuts et règlements ; confiant en eux, il leur révèle tous les secrets, même les plus importants pour l'État.
- 3 Au contraire, à l'égard des membres des autres tribus, le tribaliste se montre généralement très sévère, très sectaire, il leur témoigne une sévérité et une méfiance excessives ; les condamne sévèrement même pour des peccadilles ; ne croit pas en leurs efforts, en leur sincérité et leur cache même ce qu'il doit leur dire...
- 4 Nous l'avons déjà dit, le tribaliste cherche toujours à accorder tous les privilèges et tous les postes de responsabilité aux membres de sa tribu, voire même de son clan.
- 5 Par exemple, dans la répartition des bourses d'études, dans la nomination des responsables à différents postes ; aux élections...

A propos de la répartition des bourses d'études, et faisant allusion au ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, le président Mobutu a manifesté un regret lors de sa rencontre avec les cadres universitaires en 1987. Il déclare : « En l'espace de quelques mois seulement, près de deux cent cinquante boursiers envoyés en Europe étaient tous de sa tribu, sans compter ses nombreux tripotages

financiers et son ignorance chronique des dossiers lors des réunions du conseil. » ¹ Au prochain remaniement, le ministre concerné a quitté le gouvernement. Il s'agissait de Djelo Epenge.

Un autre cas de tribalisme, fustigé tout récemment et cette fois en rapport avec l'organisation des élections de 2023, semble menacer la cohésion nationale. Certaines personnes, la société civile et les partis politiques ne cessent de dénoncer ce phénomène, et c'est le cas du sénateur Etumba qui, lors de son passage à l'émission « Débat pour la nation » sur Perfect Télévision le 21 août 2023, a déclaré au sujet de la tribalisation de la CENI : « Toutes les structures qui accompagnent l'organisation des élections de 2023 sont occupées par des gens du même espace linguistique, le Kasai ». Cette occupation se présente comme suit :

- Le président de la CENI ;
- Le président de la Cour constitutionnelle ;
- Le ministre de la Justice ;
- Le ministre de l'Intérieur ;
- Le ministre des Finances ;
- Le gouverneur de la Banque centrale.

Tous sont du Grand Kasai et Luba. Dans cette configuration, c'est la cohésion nationale qui est menacée, alors que, comme le dit Mwabila Malela, « la société congolaise est avant tout une société de solidarité, elle est aussi multiethnique et multiculturelle ; les différentes composantes de cette diversité convergent vers une cohésion et non vers une exclusion des uns par rapport aux autres. »

4 Ce favoritisme, le tribaliste le pratique aussi dans la répartition des avantages matériels et la distribution des

¹Interpellation aux cadres universitaires Zaïrois lors de la clôture du colloque sur « la crise de l'économie zaïroise et la recherche de nouvelles bases pour le développement national » tenue à N'sele, le 29 mars 1987. Notez que Djelo Epenge est originaire de la tribu Tetela dans la province du Kasai

services. Au lieu de servir tous les citoyens sans discrimination, il abuse de ses fonctions pour aider les siens ; il n'hésite pas à violer les principes, les lois et règlements du pays. Il s'empresse de répondre à leurs dossiers ou à leurs demandes. Ce dévouement et cet empressement disparaissent quand il s'agit des gens des autres tribus.

Le favoritisme se réalise le mieux par une autre forme d'exclusion, à savoir la tribalisation du pouvoir. Celle-ci signifie que les détenteurs des charges politiques préfèrent s'entourer des membres de leur tribu ou de leur province, excluant de la gestion des affaires publiques ceux d'autres provinces jugés a priori dangereux pour la survie du régime.

Dans le même ordre d'idées, Noël Obotela Rashidi note que quand un membre de l'ethnie accède au pouvoir, on ne s'empêche pas de rappeler aux autres que « c'est notre pouvoir », « c'est notre tour », « vous devez attendre le vôtre ». Il y a là une façon de cultiver le sentiment de supériorité d'une ethnie sur une autre. Cette attitude est susceptible d'engendrer la frustration et de briser éventuellement le vouloir-vivre ensemble.

- 5 Le tribalisme se manifeste aussi à travers certains propos du genre :
- « Mpangi + Mpangi » = Mpangi, qui se traduit par « D'abord mon frère » (cf. les ressortissants du Grand Bandundu et du Congo Central) ;
 - « Mashi a mumenu », qui se traduit par « Vous êtes mon sang » (cf. le Grand Kasai) ;
 - « Kila mamba na kivuko yake », qui se traduit par « Chaque crocodile a sa rive » (cf. l'espace swahilophone).

De même, des expressions telles que : originaire, chez nous, chez vous... défient le statut de citoyen congolais consacré par la loi fondamentale.

De tels propos véhiculent un pouvoir démobilisateur tandis que d'autres sociétés prêchent de plus en plus le patriotisme et la cohésion nationale. En République Démocratique du Congo, le tribalisme prêche le régionalisme, la division et l'exclusion.

Certains poussent le tribalisme jusqu'à s'opposer au mariage entre tribus et préfèrent, par exemple, le mariage entre un Congolais et un étranger (Noirs et Blancs). Ils refusent les responsabilités aux membres des autres tribus, mais préfèrent confier des postes de direction aux impérialistes et aux étrangers. Citons deux exemples pour venir en appui à cette argumentation. En 1965, Mobutu avait nommé comme directeur de cabinet le Rwandais Bisengimana. Et un autre exemple le plus connu reste la présence à la tête de la Banque du zaïre entre 1978- 1979, du célèbre économiste allemand, Erwin Blumental (Kalele-Ka-Bila, 1984).

A l'arrivée de l'AFDL au pouvoir, les nouvelles autorités, au lieu d'une nouvelle éthique de gestion promise, ont conduit aux dérives suivantes :

- a La nomination par Laurent-Désiré Kabila d'étrangers à des postes politiques et des fonctions militaires :
 - Bizima Karah : ministre des Affaires étrangères ;
 - Djems Kabarebe : chef d'état-major de l'armée congolaise ;
 - Isaac Rumange : responsable du service de renseignement militaire au Congo.

- b Avoir cédé, dans des conditions obscures, la Gécamines, fleuron de l'industrie congolaise, à une société zimbabwéenne. (CODEP, 1999)

Toujours sur le plan politique, la forme suprême de tribalisme consiste aussi à revendiquer la formation de républiques soi-disant indépendantes, mais à la base tribale ; à défaut de solution, on réclame « le fédéralisme », c'est-à-dire l'autonomie régionale. Ici, le morcellement du pouvoir politique et administratif doit s'inscrire dans un cadre tribaliste.

En RDC, cette disposition peut être illustrée à partir de deux provinces, le Katanga et le Congo Central. En effet, à l'arrivée des colons en RDC, ils ont d'abord développé le Katanga et le Congo Central en construisant des infrastructures routières, fluviales, ferroviaires pour la circulation des biens, des écoles pour la formation des auxiliaires coloniaux, des industries de transformation, des hôpitaux et des dispensaires, pour maintenir la force active en bonne santé. Tout ceci n'a pas été réalisé dans une vision philanthropique, mais dans une perspective d'exploitation.

Le départ des Blancs après l'indépendance a engendré des conflits entre les régions bénéficiaires des infrastructures et les provinces sans infrastructures. Le complexe d'autosuffisance des uns va créer des mécontentements et des antagonismes. Ces complexes ont souvent engendré des sécessions et le sentiment séparatiste. Car lorsqu'on est différent des autres, on n'a pas intérêt à se mêler aux autres.

A chaque fois qu'il s'agissait de faire le choix de la forme de l'État en RDC, le Katanga et le Congo Central optaient toujours pour le fédéralisme comme forme de l'État. Cet acharnement a été plus constaté à la Conférence Nationale Souveraine.

3. Les méfaits du tribalisme

Notez de manière générale que, quelle que soit sa forme, le tribalisme constitue un sérieux obstacle au progrès, car il s'inspire de

conceptions idéologiques, de principes d'organisation et de méthodes de direction contraires aux intérêts du peuple.

Sur le plan de la pensée, de la ligne idéologique et politique, les tribalistes ne reconnaissent pas que tous les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droits (Constitution, 2006, p. 13) et que, pour libérer la RDC de la domination étrangère et du sous-développement, il faut s'appuyer sur le concours de la population de toutes les provinces. Pour obtenir cet appui, il est nécessaire de respecter les lois du pays et de traiter chacun selon son mérite propre et non selon son appartenance tribale ou clanique.

En méconnaissant ces vérités fondamentales, le tribaliste suit une mauvaise ligne de conduite, et par conséquent, il est incapable de réaliser une politique réellement nationale, c'est-à-dire conforme aux intérêts du peuple tout entier ; il ne peut apprécier à leur juste valeur les mérites, les qualités et les souffrances de ceux qui ne sont pas de sa tribu. En conséquence, il commet de nombreuses erreurs, fautes et crimes en matière de gestion et de méthodes de direction de la res publica.

Sur le plan organisationnel, le tribaliste fait souvent preuve de sectarisme en faveur des membres de sa tribu. C'est ce sectarisme congénital qui l'empêche de déployer beaucoup d'efforts pour mobiliser, éduquer et traiter correctement les cadres originaires des autres tribus.

De telles conceptions entraînent inévitablement des injustices dans les méthodes quotidiennes d'action et de direction.

Comme vous le constatez, chaque forme de tribalisme constitue en elle-même déjà une forme d'injustice. Elle engendre la révolte, l'anarchie et des luttes fratricides, qui ne profitent qu'aux ennemis du peuple tout entier, à savoir l'impérialisme, le colonialisme ancien et nouveau, ainsi que leurs agents autochtones.

L'expérience montre que les impérialistes et les anarchistes essaient toujours de développer et d'encourager des sentiments tribalistes dans la population pour mieux la diviser, afin de l'opprimer et de l'exploiter plus longtemps.

Même en dehors de ses formes les plus violentes, le tribalisme est par essence un facteur de division et donc une source de faiblesse pour les peuples en lutte contre l'impérialisme et le sous-développement.

L'expérience montre aussi que le tribalisme cherche avant tout à satisfaire les intérêts égoïstes de sa tribu contre toutes les autres tribus. A l'intérieur de sa tribu, il cherche d'abord les intérêts de son clan, et dans son clan, c'est avant tout l'intérêt de sa propre famille sociologique qu'il poursuit. Le cas du ministre des Sports Kabulo Mwana Kabulo peut nous servir d'illustration. En effet, selon le journal « Africa News », le ministre des Sports et Loisirs a abusé de sa position en distribuant des postes publics à ses trois filles, ses trois gendres et un neveu (Africa News, 2023, p. 2). Le népotisme, cette pratique qui vise à accorder des faveurs particulières aux membres de la famille, est d'actualité en RDC, et ce dans tous les domaines et à tous les niveaux.

Le tribalisme est, en dernière analyse, un égoïsme d'inspiration féodale. Voilà pourquoi en RDC les associations tribales finissent toujours par se disloquer et périr dans leurs luttes intestines. l'Abako, la Conakat, l'Alliba, le Balubakat, les Anamongo, l'Abazi, etc., en sont des exemples.

On est ici en présence d'associations socio-politiques plutôt que culturelles. Avec les discours aussi tribalistes qu'elles véhiculent, elles ne sont pas de nature à favoriser l'unité nationale.

Il ressort de ce qui précède que le tribalisme n'est pas bon en politique. Il faut donc le combattre jusqu'à son élimination complète.

Mais pour bien soigner une maladie, il faut en connaître les causes. Quels sont alors les obstacles qui s'érigent contre la lutte contre le tribalisme en RDC ? C'est la matière abordée au point ci-dessous.

4. Les principaux obstacles à la lutte contre le tribalisme

4.1. la multiplicité des tribus

De toute évidence, la première cause du maintien et du développement du tribalisme, c'est le retard même dans le processus de formation de la nation, retard qui se caractérise par l'existence d'une multitude de tribus dans le cadre d'un même État.

C'est ainsi qu'on en compte aujourd'hui 450 tribus en RDC. Mais là n'est point un grand obstacle, car ces tribus, soit en raison de leur parenté naturelle, en raison de leur enchevêtrement géographique, soit en raison de leur histoire commune depuis longtemps, appartiennent toutes à un même fond ethnique. Malgré cela, la RDC ne constitue pas, à notre avis, l'obstacle majeur à la lutte contre le tribalisme, car la conscience nationale est déjà née et s'est développée à travers les luttes perpétuelles contre la domination coloniale et toutes les agressions étrangères.

A notre avis, les véritables obstacles à la lutte contre le tribalisme sont : le néocolonialisme, l'impérialisme et le sous-développement. C'est ce que nous exposons au point suivant.

4.2. Les obstacles à la lutte contre le tribalisme

4.2.1. Le néo-colonialisme

Il est une forme de colonialisme indirect ou atypique instauré par les grandes puissances après les indépendances des États du tiers-Monde pour que ceux-ci ne soient pas maîtres de leurs destins.

L'essence du colonialisme, comme le démontre Nkwame Nkrumah (cité dans Ziegler, 1978, p. 42), est que l'État qui est assujéti est théoriquement indépendant, possède tous les insignes de la souveraineté sur le plan international. Mais en réalité, son économie et, par conséquent, sa politique sont manipulées de l'extérieur. Les méthodes néocolonialistes opèrent non seulement dans le domaine économique, mais aussi dans les sphères politiques, idéologiques et culturelles.

Dans la mise en pratique de ces stratégies, la politique de diviser pour régner était souvent d'application pour faciliter la réussite des opérations.

Ainsi, le néocolonialisme attise constamment la haine et les rivalités entre tribus. Tantôt ils disent aux ressortissants de telle tribu : c'est vous qui êtes les plus nombreux, les plus riches, c'est à vous de diriger le Congo. Tantôt, ils chantent à d'autres : c'est vous les plus intelligents, et au même moment on répète à d'autres clans : vous êtes les plus courageux, pourquoi vous laissez-vous conduire par les hommes de telles autres régions ?

Il arrive que les impérialistes exploitent l'histoire précoloniale des différentes tribus pour mieux les opposer les unes aux autres. Ainsi, on fait croire à certains qu'ils étaient capables de conquérir seuls le Congo, ou bien que d'autres sont leurs ennemis mortels depuis le temps de leurs arrière-grands-parents.

C'est ainsi que naissent plusieurs théories, des légendes et des préjugés tribalistes du genre :

- *Tetela* de la forêt, *Tetela* de la savane ;
- Le clivage Est-Ouest ;
- *Muluba akoki ko zwa bokonzi na Congo te.*

A la lumière de tout ce qui précède, quelle est la leçon à tirer ?

Ainsi, comme leçon à tirer, il faut savoir que dans une société, le progrès n'est pas au départ l'œuvre de tout le monde dans une communauté, ni de toutes les communautés à la fois.

Dans un premier temps, le progrès est généralement l'œuvre d'un individu ou de quelques individus dans une société, ou de quelques communautés seulement. Mais le progrès ne peut pas triompher sans le soutien actif des larges masses populaires à travers l'ensemble du pays.

4.2.2. L'impérialisme

Les dirigeants congolais entretiennent des rapports ambigus avec l'impérialisme occidental. Ils sollicitent ses soutiens lorsqu'il faut conquérir le pouvoir et s'imposer à l'intérieur, et les dénoncent lorsque leurs intérêts divergent. L'on sait, par exemple, que « les anti-lumumbistes » qui allaient être qualifiés de groupe de Binza, étaient recrutés sur une base forte alléchante, à savoir : empêcher l'infiltration du communisme, garantir à l'Occident le monopole des richesses naturelles du Congo, en échange de l'aisance matérielle, de la garantie de l'exercice du pouvoir politique et de la sécurité personnelle. Les libérateurs du 17 mai 1997 ont bénéficié de l'appui des multinationales américaines et anglo-saxonnes, notamment l'American Mineral Field Inc (AMFI), qui ont financé la guerre et signé des contrats d'exploitation des ressources naturelles du Congo avant même la prise de pouvoir à Kinshasa. Il en est de même du soutien massif que l'on qualifie de « communauté internationale » en faveur du président Joseph Kabila, présenté par Louis Michel, ancien ministre belge des affaires étrangères et ancien commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire, comme « l'espoir du Congo » (Isidore Ndaywell e Ziem, cité dans Mpiiana, 2014, p. 108).

Ce soutien impérialiste présenté comme signe d'ouverture dans un monde globalisé est positivement accueilli par les nationalistes congolais (dirigeants) tant qu'il leur est nécessaire

pour consolider leur pouvoir et mater les forces socio-politiques concurrentes.

Cependant, les autorités ne tardent pas à le décrier comme une « ingérence dans les affaires intérieures du Congo » dès lors que les contradictions apparaissent dans leurs rapports respectifs.

4.2.3. Le Sous-développement

Dans leur lutte contre le tribalisme, les peuples africains en général et les Congolais en particulier se heurtent à d'autres obstacles sociaux qui peuvent en définitive se ramener au sous-développement et, techniquement, à un retard de surcroît vers le capitalisme, c'est-à-dire vers un régime social où chacun cherche d'abord son intérêt personnel et le profit le plus élevé. Dans un pays où la majorité de la population est analphabète, il est difficile de s'élever facilement au-dessus des conceptions et des pratiques tribalistes pour accéder directement aux exigences du patriotisme, de la démocratie et du socialisme. Ceci voudrait dire que la lutte contre le tribalisme est vraiment difficile. Pour cela, il faut que tous les Congolais s'engagent résolument et avec clairvoyance dans cette lutte contre l'impérialisme.

La ligne générale de la lutte contre le tribalisme est la lutte pour l'indépendance totale, pour la démocratie et pour le développement économique, culturel et social du pays. La mise en place de politiques contre le tribalisme s'avère nécessaire.

4.3. Mise en œuvre des politiques contre le tribalisme

Il s'agit des exigences politiques suivantes :

- 1 La lutte pour l'indépendance et le néocolonialisme par rapport auxquels le tribalisme ne constitue qu'un ennemi secondaire ;

bref, il s'agit en priorité de lutter contre toutes les formes de domination et d'agression ;

- 2 Mener la lutte pour la démocratie, c'est-à-dire pour la reconnaissance effective de tous les droits civiques et libertés publiques à tous les citoyens, quelle que soit leur tribu. Ils doivent tous être égaux devant la loi et avoir droit à une égale protection des lois ;
- 3 L'éducation de la population doit être à la fois nationale, scientifique et populaire ;
 - Nationale : l'éducation doit sans cesse exposer et dénoncer les méfaits du tribalisme et insister sur la nécessité d'unir le peuple congolais tout entier contre ses ennemis communs qui sont : l'impérialisme, le néocolonialisme et le sous-développement. Il faut aussi éliminer les illusions selon lesquelles la liberté du peuple congolais sera l'œuvre d'une seule tribu ou même de quelques tribus seulement.
 - Scientifique : l'éducation doit enseigner que tous les hommes, ou que chacun, a des qualités et des défauts. Il faut juger chacun d'après ses actions et ses paroles et non d'après celles des membres de sa famille ou de sa tribu. Il faut enseigner aussi qu'il n'y a aucune tribu qui soit supérieure aux autres.
 - Populaire : l'éducation et l'instruction doivent être accessibles à tous pour permettre de faire valoir ses capacités, d'affirmer sa personnalité et aussi de conquérir l'estime et l'admiration des autres sans distinction de tribus.
- 4 La lutte contre le tribalisme exige aussi que les ressortissants des différentes tribus accèdent à tous les échelons et structures

de l'État sans discrimination, comme l'exige l'article 13 de la constitution de la RDC de 2006 qui stipule que : « aucun Congolais ne peut, en matière d'éducation et d'accès aux fonctions publiques, ni en aucune autre matière, faire l'objet d'une mesure discriminatoire, qu'elle résulte de la loi ou d'un acte de l'exécutif, en raison de sa religion, de son origine familiale, de sa condition sociale, de sa résidence, de ses opinions ou de ses convictions, ou de son appartenance à une race, à une ethnie, à une tribu, à une minorité culturelle ou linguistique » (Constitution, 2006, p.13).

Il faut encourager les mariages intertribaux, désigner les élus et les fonctionnaires aux différents postes de responsabilité, non d'après leur origine tribale, mais d'après leurs mérites objectifs et les exigences réelles des responsabilités en question.

Conclusion

Depuis son indépendance, la richesse socioculturelle du Congo a été peu ou pas du tout gérée de manière responsable en termes de conscience nationale, pourtant gage de développement de tout État. Le pays a, depuis la colonisation, été noyauté par des leaders et des faiseurs d'opinions aux intérêts sectaires. Les réalités ethniques de tous ordres foisonnent sur l'ensemble du territoire national et s'observent aussi bien au niveau individuel, provincial, interprovincial, national qu'au niveau interethnique (Shomba, 2014, p. 129).

De ce fait, la lutte contre le tribalisme fait partie intégrante de la lutte à travers tous les secteurs de la vie. Elle est absolument indispensable, d'autant plus que chaque Congolais appartient nécessairement à une tribu ; qu'il a subi et continue à subir à des degrés divers des influences tribalistes. Cette lutte exige, entre autres, des efforts non seulement incessants, mais aussi tenaces et de longue durée, car elle est à la fois la condition et le fruit des victoires des

Congolais contre l'impérialisme, le néocolonialisme et le sous-développement.

Bien que difficile et longue, la lutte contre le tribalisme est très importante, si les Congolais décident fermement de la mener et de la poursuivre inlassablement conformément aux justes principes, notamment à ceux évoqués dans le corps de ce travail.

Ainsi, comme pédagogie du changement, nous recommandons le patriotisme. Dès lors, la démarche préventive pour endiguer ce fléau consisterait à former et éduquer la population congolaise à l'esprit civique. C'est la stratégie qui peut garantir l'unité, la justice, la paix, en un mot, le développement du Congo.

C'est vers ce point que tous les efforts devraient être convergés en vue de faire affranchir tous et chacun de la tutelle ethnique séparatiste nuisible à l'unité nationale.

Bibliographie

- Constitution de la République Démocratique du Congo (2006, février 18).
- CODEP. (1999, octobre 29). Déclaration du Collectif de l'Opposition Démocratie Plurielle (CODEP) tenue à Kinshasa.
- CRISP (1965). Les cahiers de Gamboma. Instructions politiques et militaires des partisans congolais (1964-1965). Dans *Travaux Africains. Dossier documentaire (3)*. Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques – CRISP.
- Kalele-Ka-Bila (1984). *Le FMI et la situation sociale au Zaïre « Basusu na bisengo, Basusu na mawa »*, éd. Labossa, Lubumbashi, 1984
- Kimpianga, M. (1998). *Pour une cartographie africaine repensée : pistes et réflexions*. Presse de l'Université de Luozi.
- Malemba Nsakila, G. (2023). *L'identité post-tribale au Congo-Kinshasa*. Kinshasa : M.E.S.
- Mbiye, L. (2021). De la tribu à la nouvelle tribu. Réflexion pour une génération sans tribalisme. *LASK*, Numéro spécial, Juin 2021.
- Mpiana Tshitenge Wa Masengu. (2014-2015). Nationalisme, exclusion et crises politiques. *Annal de la FSSAP*, Vol., n°3 et 4, PUK, Kinshasa.
- Mukaba, M. (2012). *Civisme et développement*. Kinshasa : Ciedos.
- Mukaba, M. (2014). *Manuel d'éducation à la citoyenneté*. Kinshasa : Ciedos.
- Mwabila, M. (2010). *Devoir de mémoire et conscience critique en RDC*. Kinshasa : Éditions Universitaires Africaines.
- Obotela Rashidi, N. (2018). Ethnicité et régionalisme comme base sociale dans le jeu politique en RDC Dans Kankwenda Mbaya, J. (dir.), *Le degré zéro de la dynamique politique en République Démocratique du Congo 1960. (pp. 109-146)*. ICREDES.

- Onana, C. (2023). *Holocauste au Congo : l'omerta de la communauté internationale, la France complice?* Paris : Ed. L'artilleur.
- Shomba, K. (2014). Vellités ethniques souverainistes et fragmentation de l'unité nationale en République Démocratique du Congo. *Les Annales de la Faculté des sciences sociales, Administratives et politiques*, Vol., n°3 et 4, PUK.
- Ziegler, J. (1978). *Main basse sur l'Afrique*. éd. Du seuil